APC DE SKIKDA

Connexion gratuite à l'internet jusqu'au 23 avril

La salle Aïssat-Idir abrite, du 19 au 23 avril, des portes ouvertes sur l'internet, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de l'internet, prévue le 20 avril.

Photo : Samir Sid

Au grand bonheur des internautes.

Trois centres culturels, Aïssat-Idir, Chebli-Ahcène et Hamrouche-Tayeb (Stora), ainsi que la bibliothèque communale de Bouyala font partie de la liste des participants.

Près d'une vingtaine de PC sont mis à la disposition du public. L'avantage : la gratuité de la connexion ADSL haut débit. L'objectif recherché par l'APC, c'est de pousser le plus grand nombre de jeunes à s'abonner à l'internet. Depuis plus d'une d'année, ce nouvel outil d'information et de recherche a été introduit dans les centres et administrations communales suite à une convention liant l'APC sortante avec l'Eepad.

Depuis, l'afflux des jeunes n'a cessé de connaître une cadence soutenue. Cependant, une petite contrainte a été relevée par les différents abonnés, le tarif d'abonnement fixé à 40 DA/h. D'aucuns ont estimé que l'APC devrait le revoir à la baisse. Officieusement, on a annoncé un tarif estimé à 10 DA/h. Son officialisation devrait faire l'objet d'une délibération communale. Dans l'attente de la concrétisation de cette démarche, l'APC, issue des élections locales du 29 novembre, est confrontée à une exigence de taille, à savoir le renouvellement de l'abonnement avec l'Eepad.

Lors de la cérémonie inaugurale de ces journées portes ouvertes, le P/APC, le vice-président chargé des affaires sociales et culturelles, le vice-président chargé de l'urbanisme et le chef de daïra ont visité les stands de l'opérateur Mobilis, de l'Eepad et d'Algérie Télécom. Suite à cela, la délégation s'est enquise de l'état des institutions relevant de ses prérogatives, particulièrement dans le domaine de l'informatique. Des promesses vagues ont été données afin de répondre, selon les moyens du bord, aux exigences formulées par les responsables des centres culturels. Selon le vice-président chargé de la culture, des priorités doivent être fixées dans la sélection des centres et bibliothèques concernés par les travaux de réhabilitation et le dotation en moyens matériels notamment. Actuellement, le cheval de bataille de l'APC est le renouvellement du contrat d'abonnement avec l'Eepad.

A titre d'information, la connexion a été coupée lors de la cérémonie inaugurale à cause d'une coupure dans la fibre optique. Heureusement, l'équipe de l'Eepad a vite remédié à ce problème.

Zaïd Zoheïr

BATNA

Du nouveau à la Cacobatph

L'agence régionale de la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph) de Batna a initié une journée d'information sur la nouveauté en matière de déclaration annuelle des salaires et salariés (DASS) au profit des employeurs du BTPH.

A cette journée tenue à l'Institut des technologies forestières (ITEF), ont été conviées 21 personnes, entre comptables, commissaires aux comptes, employeurs et représentants du patronat et de l'UGTA. L'objectif visé par les organisateurs est la mise en application d'un nouveau logiciel permettant le passage d'une gestion basée sur le support papier à celle des temps modernes basée sur le support magnétique.

Aussi, l'informatisation de la procédure de déclaration des congés payés et de l'indemnisation chômage intempéries débutera avec la campagne des congés payés 2007/2008 et réduira le délai d'indemnisation qui était de l'ordre de un à deux mois, à une à deux semaines au plus.

C'est l'employeur qui s'occupera de la déclaration, de la cotisation, des calculs du temps des congés payés pour les travailleurs, y compris les étrangers, et remettra le CD à la Cacobatph qui se chargera de l'analyse et du contrôle du système avant la prise de décision.

Il est à noter que les travailleurs du BTPH affiliés et ayant accompli quinze jours et plus de travail bénéficient des droits aux prestations congé payé. Il est de même en ce qui concerne l'indemnité chômage intempéries lorsque le travailleur a accompli au minimum 200 heures de travail au cours des deux mois qui précèdent l'arrêt de travail.

La Cacobatph, qui assure la gestion des congés payés et du chômage intempéries des travailleurs du BTPH, le recouvrement des cotisations et même la cotisation à la création d'œuvres sociales, dispose d'une cellule d'écoute et de communication au niveau des agences et centres pour l'écoute des doléances des affiliés et surtout l'intervention auprès des structures pour favoriser le règlement des requêtes.

Cette caisse, qui compte actuellement onze agences, deux centres et six antennes, envisage de se rapprocher davantage plus des travailleurs du BTPH par l'ouverture d'antennes au chef-lieu de toutes les wilayas.

Houadef Mohamed

LOGEMENTS À TIZI-OUZOU

Des acquéreurs de Draâ-El-Mizan montent au créneau contre l'agence foncière

Dans une lettre (nous en détenons une copie) adressée au wali de Tizi-Ouzou et à tous les organismes concernés, les acquéreurs des seize logements sis au centre-ville, à proximité du cinéma Le Maghreb ne décolèrent pas et s'inquiètent quant à l'avancement des travaux qui enregistrent un retard considérable.

Ainsi, dans leur requête, ces citoyens désorientés ont précisé avoir été tenus de verser la somme représentant l'apport initial de cession de logements et locaux pour un délai bien précis de dix-huit mois seulement par le directeur de l'Agence foncière de Draâ-El-Mizan. Plus loin dans leur lettre de protestation, ils regrettent qu'après un peu moins de deux ans (projet lancé en mai 2006), seulement 18 % du projet ont été réalisés et que depuis maintenant sept mois, le chantier est complètement à l'arrêt sans qu'aucune explication leur soit fournie.

Enfin, ils signalent qu'ils vivent presque tous dans des situations très difficiles : certains sont sommés de quitter les appartements loués que leurs propriétaires voudraient récupérer, d'autres ayant contracté des engagements avec des organismes bancaires et parfois des fournisseurs qui les pressent d'honorer leurs engagements. Pourtant, ajoutent-ils, «le président de la République a exigé que les délais soient respectés par les promoteurs et que les agences étatiques garantissent le suivi des travaux ainsi que leur avancement et le respect de tout contrat dûment signé.

Et pour terminer, ces citoyens prient le wali d'intervenir auprès de l'agence et du promoteur pour reprendre et achever les travaux dans les meilleurs délais.

Slimane S.

JEUNES DIPLÔMÉS ET DISPOSITIF PRÉ-EMPLOI

Le P/APW de Béjaïa dénonce «des pratiques malsaines»

Le président de l'APW de Béjaïa tire la sonnette d'alarme sur le drame auquel sont livrés des centaines de jeunes diplômés à propos du nouveau dispositif du pré-emploi. Hamid Ferhat interpelle le ministre de la Solidarité et de l'Emploi, Djamel Ould-Abbès.

«Pour quelque 2 000 sortants chaque année, ce ne serait certainement pas avec 900 postes qu'on pourra faire face», écrit, d'emblée, l'élu dans une lettre adressée au ministre. «Entassés et contraints d'abord à l'inscription à la Direction de l'emploi et ensuite à la réinscription à la Direction de l'action sociale à la faveur du nouveau dispositif, ces jeunes cadres pointent, par milliers, à 4h du matin devant cette direction», peut-on lire dans cette lettre dont nous détenons une copie.

Kamel Gaci

MASCARA

Relogement de 9 familles et démolition du centre de transit à Selatna

Les services de la daïra de Mascara ont procédé, hier matin, à la démolition de ce qui restait du centre de transit de la localité de Selatna dans la commune de Mascara.

L'opération a été effectuée après l'évacuation de 9 familles qui ont été relogées, portant ainsi le nombre de familles recasées à 34 depuis la première opération qui a eu lieu vers le début de l'année en cours de laquelle 25 autres citoyens ont bénéficié d'un logement.

Démolition manu militari des habitations, aussitôt les occupants recasés. Ce sont les consignes en vigueur du côté de l'administration pour mettre fin à l'habitat précaire.

M. Meddeber

AÏN-BEÏDA

Les bénéficiaires de logements sociaux s'insurgent

Les bénéficiaires de logements sociaux, attribués par la daïra d'Aïn-Beïda faisant partie du dernier quota, sortent de leur réserve. En effet, plus d'une quarantaine d'attributaires ont exprimé leur ire dans une lettre adressée au wali, dont une copie nous a été transmise.

Les manifestants se sont rendus compte que les logements qui leur sont attribués depuis le mois de février 2007 sont toujours en chantier. Ces bénéficiaires lancent un appel aux autorités pour mettre fin à leur calvaire car plusieurs d'entre eux sont locataires.

Moussa Chtatha

CNAS DE AÏN-TÉMOUCHENT

700 millions de centimes détournés, 4 responsables arrêtés

Les enquêteurs de la brigade économique et financière de la Sûreté de wilaya de Aïn-Témouchent ont réussi, après plus de deux semaines d'investigations, à élucider une affaire de détournement de 700 millions de centimes dont les principaux auteurs ne sont autres que le chef du centre, deux liquidateurs et un vérificateur.

L'enquête, qui est toujours en cours, a également abouti à l'interpellation de quinze autres complices. Ils ont été présentés devant le procureur de la République de Aïn-Témouchent, les quatre travailleurs de la Cnas ont été placés sous mandat de dépôt tandis que leurs acolytes, qui sont des assurés sociaux, ont été mis sous contrôle judiciaire. Les mis en cause ont fourni de faux dossiers de congé de maladie sur la base desquels ils procédaient au versement des indemnités dans les comptes des 15 assurés sociaux, puis ils se partageaient le «gâteau».

Ce détournement, faut-il le noter, a débuté en 2004, apprend-on. La police a effectué des enquêtes au niveau des administrations où ces assurés sociaux activent, et il s'est avéré que ces derniers n'avaient jamais déposé de congé de maladie.

S. B.